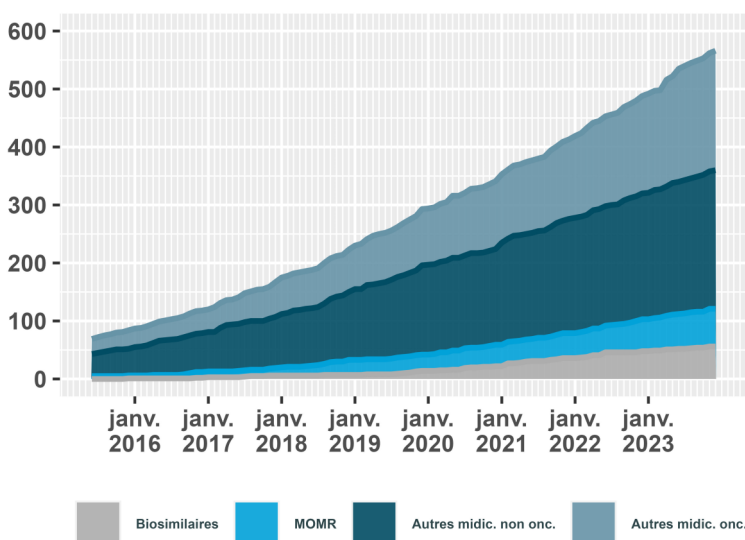


Lettres d'intention

Accroître l'accès, améliorer la cohérence et réduire les doublons

Depuis la création de l'APP, **551** négociations ont abouti à une lettre d'intention, notamment :

- **206** en oncologie
- **56** pour les biosimilaires
- **65** pour les médicaments onéreux pour les maladies rares (MOMR)

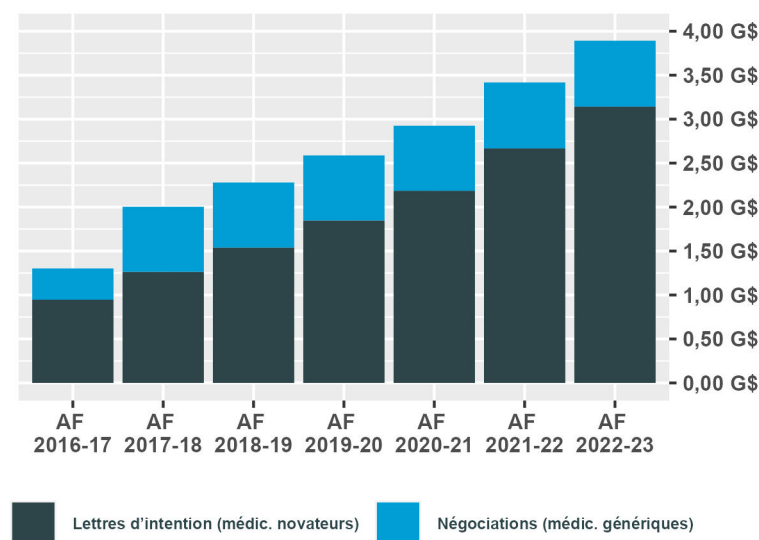


Économies

Proposer des médicaments à moindre coût

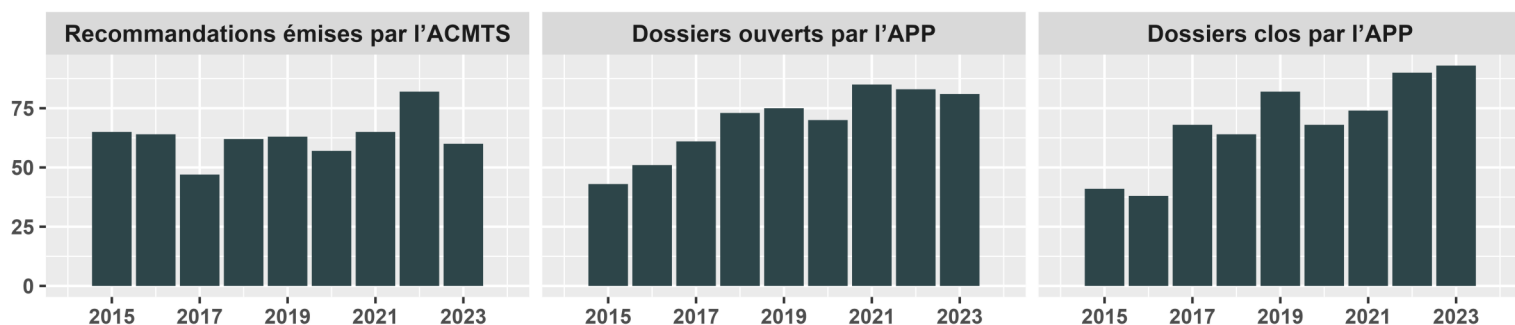
En date du **1^{er} avril 2023**, les économies pour les régimes d'assurance médicaments participants sont estimées à **3,89 milliards de dollars** par année.

- **3,14 milliards** en lettres d'intention pour des médicaments de marque
- **750 millions** pour des médicaments génériques
- Les économies cumulatives sont estimées à **19,4 milliards de dollars**



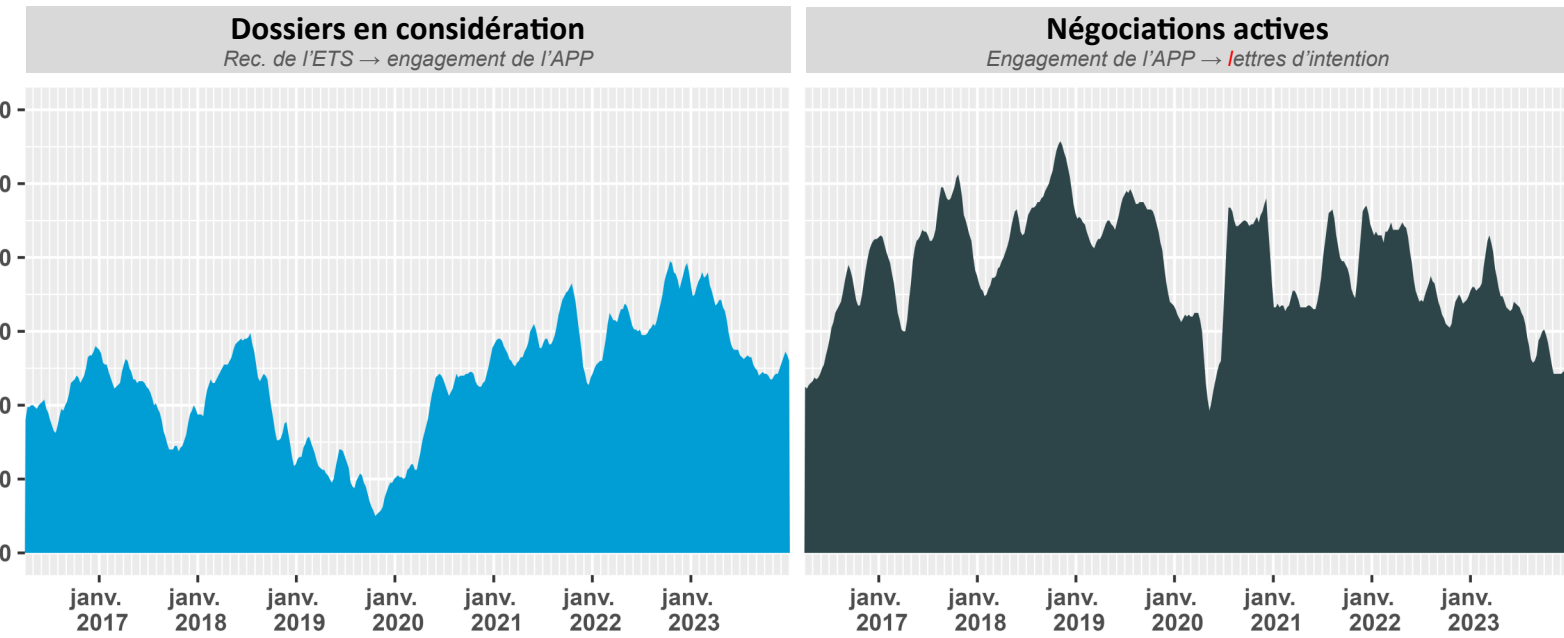
Volumes de l'ETS et de l'APP

- Le volume des recommandations est **demeuré stable** au fil du temps
- L'APP a **accru sa capacité** à mener des négociations depuis sa création, malgré les repercussions de la pandémie de COVID-19



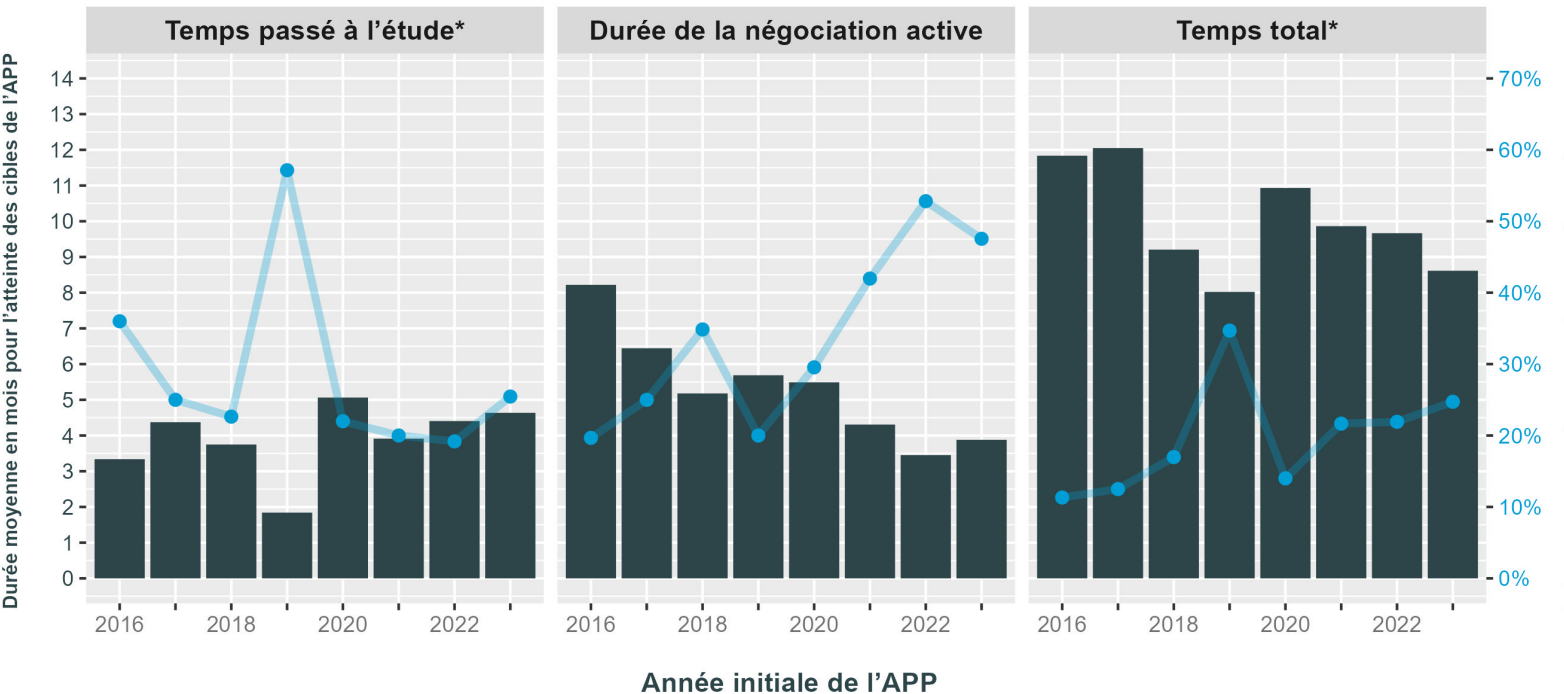
Activité de l'APP

- Le nombre de dossiers à considérer a augmenté, mais il y a eu **d'importantes améliorations** et peu de dossiers à considérer en 2019
- La pandémie a eu une incidence sur la capacité de l'APP, faisant augmenter le nombre de dossiers à considérer de **2020 à 2023**
- La capacité de l'APP à gérer des dossiers a augmenté, avec une **augmentation** des négociations actives **jusqu'en 2019**
- Il y a eu une brève diminution du nombre de dossiers actifs au début de 2020, suivie en 2021 jusqu'en 2023 d'une hausse avoisinant les niveaux atteints précédemment



Échéanciers de l'APP

- Les délais de négociation **se sont améliorés** avec l'introduction des lignes directrices du processus de négociation des médicaments novateurs en 2018, mais ont **subi les conséquences** de la pandémie de COVID-19
- Le processus de négociation ciblé **a amélioré** les délais de négociation active
- Une minorité de dossiers atteignent les objectifs des lignes directrices



* Le temps de négociation considérée et les délais totaux sont évalués uniquement pour les dossiers découlant des recommandations de l'ETS et excluent les dossiers qui ne font pas l'objet de négociations. Les objectifs des lignes directrices du processus de négociation des médicaments novateurs de l'APP sont d'environ deux mois pour l'engagement, quatre mois pour les négociations actives et six mois en tout.